


# LABEL

## CANTINES DURABLES

### Tableau comparatif des critères modifiés Suite à la sortie de la nouvelle version du vadémécum en 2024

OFFRE SUR ASSIETTE A MANGER SUR PLACE		
	 <p>Vadémécum 2019</p>	 <p>Vadémécum 2024</p>
<b>I.2. Protéines d'origine végétale</b>	<p>Pour le niveau 2 et 3, il est nécessaire d'associer au minimum 2 sources de protéines végétales (légumineuses, céréales complètes, oléagineux, quorn et algues)</p>	<p>Pour le niveau 2, il est nécessaire d'associer au minimum deux sources de protéines végétales parmi : légumineuses, céréales (raffinées ou complètes), graines et oléagineux et quorn.</p> <p>Pour le niveau 3, l'offre végétarienne devra associer au minimum deux sources de protéines végétales comprenant d'office les légumineuses.</p>

<b>I.3. Céréales complètes</b>	Pas de définition des céréales complètes	<p>Listes de céréales acceptées : amarante, avoine*, boulgour, épeautre*, petit épeautre*, farro, kamut, maïs*, millet, orge*, orge perlé*, quinoa*, sorgho, riz (complet, noir, rouge, sauvage), sarrasin, seigle*, et leurs dérivés : pâtes complètes, semoule de blé dur, etc.</p> <p>Listes de céréales exclues : le blé à cuisiner, les pâtes blanches, la pâte brisée, le riz basmati, le riz blanc, etc.</p>
<b>I.5. Préparations grasses</b>	Pas de fréquences spécifiques pour le public senior	Nouvelles fréquences spécifiques pour le public senior
<b>I.7. Sandwichs</b>	/	<p>Une attention particulière doit être apportée à la qualité des pains proposés et à la composition de ceux-ci.</p> <p>Pour être reconnue riche en protéines végétales, la garniture végétarienne doit être réalisée avec un ou plusieurs des aliments suivants : légumineuses, oléagineux, quorn.</p>
		
<b>II.1. Origine géographique des produits</b>	L'origine géographique des fruits, légumes, viandes, poissons, œufs et produits laitiers est connue du gestionnaire des achats.	<p>L'origine géographique des fruits, légumes, viandes, poissons, oeufs, produits laitiers et céréales est connue du gestionnaire des achats.</p> <p>Si un ou plusieurs produits listés ne sont pas utilisés, les statistiques sont réalisées sur d'autres produits de la même catégorie, utilisés fréquemment et minimum 6 fois par an.</p>



### III.3. Produits bio

#### Niveau 1 :

≥ 5 produits dont :  
≥ 2 fruits ou légumes  
≥ 1 féculent  
≥ 1 produit laitier

#### Niveau 2 :

>10 produits dont :  
>4 fruits ou légumes  
>2 féculents  
>2 produits laitiers

#### Niveau 3 :

>15 produits dont  
>6 fruits ou légumes  
>3 féculents  
>2 produits laitiers  
>1 viande

#### Niveau 1 :

≥ 5 produits dont :  
≥ 2 fruits ou légumes  
≥ 1 produit laitier

#### Niveau 2 :

>10 produits dont :  
>4 fruits ou légumes  
**>1 féculent**  
> 2 produits laitiers  
**> 1 viande/charcuterie**

#### Niveau 3 :

>15 produits dont :  
**>5 fruits ou légumes**  
**>2 féculents/légumineuses**  
**>3 produits laitiers**  
**>3 viandes/charcuteries**

### III.6. Poissons

Les poissons proposés ne font pas partie de stocks menacés et sont issus, pour une part significative de l'offre, d'une pêche ou d'une aquaculture responsable

Niveau 1 : stocks menacés : absence de poisson de la liste rouge

Niveau 2 : absence de poisson de la liste rouge + pêche/aquaculture responsable ≥ 70%

Niveau 3 : absence de poisson de la liste rouge et organe + pêche/aquaculture responsable ≥ 90%

Les poissons proposés sont issus, pour une part significative de l'offre, d'une pêche ou d'une aquaculture responsable

Niveau 1 : pêche/aquaculture responsable ≥ 50%

Niveau 2 : pêche/aquaculture responsable ≥ 70%

Niveau 3 : pêche/aquaculture responsable ≥ 90%

<p><b>III.7. Plats prêts à l'emploi</b></p>	<p>Le critère s'applique tant aux plats complets (par exemple : raviolis en sauce, pot-au-feu, ...) qu'aux composants principaux d'un plat complet (par exemple : sauce bolognaise, ...)</p>	<p>Le critère s'applique tant aux plats complets (par exemple : raviolis en sauce, pot-au-feu, ...) qu'aux composants principaux d'un plat complet (par exemple : sauce bolognaise, ...) et aux garnitures qui sont proposées dans les sandwiches.</p>
<p><b>V.3. Produits en papier</b></p>	<p>Les produits en papier visés sont notamment : menus, serviettes, essuie-tout, sets de table, etc.</p>	<p>Les produits en papier visés sont notamment : sachets sandwiches, cornets de pâtes en carton, contenants pour l'offre à emporter, menus, serviettes, essuie-tout, sets de table, etc.</p>